



Financement disponible et structure

La période de présentation des propositions s'échelonne sur trois ans, soit du 1er avril 2025 au 31 mars 2028. ArcticNet souhaite financer des projets d'envergure différentes et acceptera les propositions présentant des budgets annuels dans les fourchettes suivantes :

- Petits projets: de 25 000\$ à 75 000\$ par projet
- Projets d'envergure moyenne: de 75 000\$ à 200 000\$ par projet
- Grands projets: de 200 000\$ à 400 000\$ par projet

Les équipes de recherche pourront demander une enveloppe budgétaire dépassant le budget maximal énoncé à condition d'accompagner leur demande d'un argument solide qui la justifie.

La collaboration ou la participation indirecte de partenaires nordiques et autochtones à la mise en œuvre du projet de recherche est importante, car elle garantit la prise en compte de l'ensemble des connaissances universitaires, locales et autochtones. Les équipes de recherche qui présenteront une proposition devront être composées de personnes représentant divers domaines, établissements, systèmes de connaissances et emplacements géographiques.

Afin d'accroître la visibilité et l'accessibilité des projets proposés, les équipes de recherche devront prévoir, dans leur proposition, des activités et des outils innovateurs de mobilisation des connaissances, y compris un ou plusieurs documents parmi les suivants : rapports de synthèse, fiches de renseignements, exposés de politique ou mémoires scientifiques, ou vidéos.

Bénéficiaires admissibles:

- Établissements d'enseignement postsecondaire;
- Hôpitaux de recherche;
- Organisations et gouvernements des Premières nations, des Inuits, des Métis;
- Réseaux de recherche;
- Réseaux de mobilisation du public;
- Entreprises réalisant des activités de mobilisation du public;
- Entreprises en démarrage (y compris celles qui sont hébergées dans des incubateurs liés à des établissements canadiens d'enseignement postsecondaire).

Remarque : Ne sont pas admissibles les ministères et organismes fédéraux, ni les sociétés d'État du gouvernement du Canada.



Coûts admissibles:

- Salaires des membres du personnel de recherche
- Coûts liés aux étudiants, au personnel hautement qualifié (PHQ) et aux stagiaires
 - Étudiants au baccalauréat
 - Étudiants à la maîtrise
 - Étudiants au doctorat
 - Étudiants postdoctoraux
 - Autres
- Services professionnels et techniques
- Activités des établissements de recherche de base
- Équipement (à l'exception de l'équipement destiné aux grands projets de recherche)
- Matériel et fournitures
- Frais de déplacement et d'hébergement liés aux recherches (travaux sur le terrain)
- Aéronefs (aucun autre appel de propositions ne prévoit des dépenses liées à l'utilisation d'aéronefs)
- Colloques et ateliers
- Réunions de réseautage (collaboration)
- Conférences
- Communications
- Autres (veuillez préciser)

Partenaire de l'appel à proposition : Génome Québec

Génome Québec (GQ) versera une aide financière totalisant 800 000\$ à des projets de recherche qui se rapporteront aux sciences omiques englobant diverses disciplines, telles que la génomique, la protéomique, la transcriptomique, l'épigénomique, la nutriginomique, la métabolomique, la métagénomique, le génie génétique, la biologie synthétique et la bio-informatique. L'objectif est de contribuer aux quatre piliers d'ArcticNet et aux domaines d'intérêt de Génome Québec, tels que la biodiversité, les changements climatiques, l'aquaculture, les espèces envahissantes, les maladies émergentes, la durabilité environnementale, les écosystèmes et l'environnement, ainsi que la santé humaine, en utilisant les sciences omiques ou en encourageant l'utilisation et l'adoption des technologies omiques. L'équipe de projet devra être composée d'un chercheur ou d'une chercheuse travaillant dans un établissement admissible au Québec. Le requérant ou la requérante et l'établissement d'accueil devront



Comité de gestion de la recherche d'ArcticNet prendra connaissance des rapports d'étape et du plan de gestion des données, et en fera l'évaluation.

Autres ressources

Toute question concernant le processus de demande peut être adressée à Anne-Laure Agrinier, agente de programme scientifique, à anne-laure.agrinier@arcticnet.ulaval.ca.